



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale de l'Administration et des Ressources Humaines
Direction du Patrimoine et de la Sécurité
Service des Etudes et Travaux Immobiliers

CAHIER DES CHARGES - AO/Z00/DPS/016/2026

**SÉLECTION D'UN BUREAU DE CONTRÔLE TECHNIQUE POUR LE CONTRÔLE
TECHNIQUE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DES FAÇADES DE L'IMMEUBLE TOUR DU
SIÈGE DE LA BCEAO**

MAI 2026

I - OBJET DU CAHIER DES CHARGES

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) envisage de procéder à la rénovation des façades de l'immeuble Tour de son Siège.

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les missions du Bureau de Contrôle technique (BCT) qui sera chargé du contrôle de normalisation des risques desdits travaux.

II - DÉFINITION DE LA MISSION DU BUREAU DE CONTRÔLE TECHNIQUE (BCT)

Cette mission vise à s'assurer de la conformité des réalisations avec les normes en vigueur. A cet effet, les prestations attendues portent notamment sur :

- la vérification et l'approbation des plans, schémas, notes de calculs justificatives des ouvrages, etc. ;
- le contrôle et la validation de l'ensemble de la documentation technique produite par les entreprises chargées des travaux ;
- le contrôle de la qualité des matériaux, produits et équipements utilisés sur le chantier, conformément aux prescriptions techniques du marché et aux normes applicables ;
- la vérification de la stabilité, de la sécurité, de la résistance mécanique, de la durabilité et du bon fonctionnement des ouvrages exécutés et des appareils de levage ;
- l'examen et la validation des procès-verbaux d'essais et contrôles réalisés en laboratoire et sur site ;
- la réalisation d'au moins trois (3) visites de site par mois pendant toute la durée des travaux, avec production systématique de rapports de visite ;
- l'examen des ouvrages et essais spécifiques pendant la période de garantie ;
- la participation aux réunions de chantiers ;
- la vérification de la bonne exécution des travaux conformément aux spécifications techniques, aux prescriptions du cahier des charges, aux normes et aux règles professionnelles ;
- la réalisation des tests de réception technique des installations (réglages, essais, mise en service, etc.) ;
- l'élaboration des rapports de démarrage, des rapports périodiques d'avancement, des rapports d'examen des travaux ainsi que du rapport final de contrôle technique, notamment dans la perspective de la souscription à l'assurance décennale ;
- l'assistance du maître d'ouvrage pour les réceptions provisoire et définitive des installations.

Pour la réalisation de ses prestations de bureau de Contrôle Techniques devra disposer d'une équipe composée à minima de :

- un ingénieur génie civil expert, chef de mission, justifiant d'au moins dix (10) ans d'expérience, avec une formation spécifique dans le domaine des façades légères et du bardage. Il devra justifier d'au moins cinq (5) projets similaires réalisés, notamment dans le domaine des façades légères et du bardage ;
- un ingénieur génie civil, chargé d'affaires, justifiant d'au moins cinq (5) ans d'expérience, avec une formation spécifique dans le domaine des façades légères et du bardage. Il devra justifier d'au moins (3) projets similaires réalisés, notamment dans le domaine des façades légères et du bardage ;
- un ingénieur généraliste des lots techniques, justifiant d'au moins cinq (5) ans d'expérience, spécialisé en appareil de levage et équipements d'accès en hauteur avec une formation spécifique relative à l'utilisation et au contrôle des postes de travail sur mât et des grues mobiles.

III - OFFRE TECHNIQUE

Les soumissionnaires devront fournir les informations suivantes :

- la présentation générale du cabinet ;
- les références du cabinet en travaux similaires ;
- une présentation de leur compréhension de la mission ainsi que la description détaillée de la prestation proposée ;
- les curriculum vitae du personnel affecté à la mission précisant les travaux similaires réalisés
- les justificatifs des formations reçues dans le domaine des façades légères et des ouvrages de levage.

IV - OFFRE FINANCIÈRE

L'offre financière devra être présentée hors taxes, en francs CFA, et inclure l'ensemble des frais indispensables à la réalisation de la mission. La rémunération du BCT pour l'ensemble des missions décrites au point II ci-dessus, sera déterminée au pourcentage du montant total hors taxes, hors droits de douane des travaux concernés.

A cet égard, le soumissionnaire est invité à proposer un taux de rémunération (en pourcentage) pour chacune des hypothèses ci-après :

IV.1. Hypothèse 1

Montant des travaux inférieur à un milliard (1 000 000 000) FCFA.

IV.2. Hypothèse 2

Montant des travaux supérieur ou égal à un milliard (1 000 000 000) FCFA et inférieur à deux milliards (3 000 000 000) FCFA.

IV.3. Hypothèse 3

Montant des travaux supérieur ou égal à deux milliards (3 000 000 000) FCFA.

V - DURÉE DES MISSIONS

Les missions du cabinet s'étendent de la signature du contrat à la réception définitive des ouvrages. La durée prévisionnelle des travaux est de vingt-quatre (24) mois.

En cas de dépassement des délais d'exécution des travaux, pour quelque raison que ce soit, le prestataire est tenu d'accomplir sa mission jusqu'à la fin du chantier sans honoraires supplémentaires.

VI - PÉRIODE DE VALIDITÉ DES OFFRES

La durée de validité de l'offre devra être de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de dépôt.

VII - DATE ET HEURE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Les offres seront exclusivement transmises en version PDF, par voie électronique, à l'adresse et à la date indiquées dans l'avis d'appel d'offres, délai de rigueur.

VIII - MODALITÉS DE PAIEMENT

Pour chacun des travaux du projet, les sommes dues seront payées, selon l'échéancier de paiement ci-après, par virement bancaire sur présentation d'une demande d'acompte établie en trois exemplaires.

A – à la signature du contrat :	10%
B – après la validation de la documentation technique et des schémas, plans, etc :	20%
C – pendant les travaux au prorata du taux d'avancement des chantiers :	60%
D – à la réception provisoire :	5%
E – à la réception définitive.	5%
Total :	100%

ANNEXE - MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION

LETTRE DE SOUMISSION
APPEL D'OFFRES POUR LA SÉLECTION D'UN BUREAU DE CONTRÔLE TECHNIQUE
POUR LE SUIVI ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DES
FAÇADES DE L'IMMEUBLE TOUR DU SIÈGE DE LA BCEAO

Je soussigné [Nom prénoms et fonction],

Agissant au nom et pour le compte de la société [Adresse complète de la société] inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de [Ville de résidence] sous le numéro [Numéro du registre de commerce], après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier d'appel d'offres pour la sélection d'un bureau de contrôle technique (BCT) pour le suivi et le contrôle technique des travaux de rénovation des façades de l'immeuble Tour du Siège de la BCEAO ;

1- me soumetts et m'engage à exécuter la présente mission conformément au dossier d'appel d'offres, moyennant le taux de rémunération défini suivant des hypothèses ci-après précisées et relatives aux montants hors taxes, hors droits de douane des travaux concernés par la mission du BCT :

1.1. Hypothèse 1

Inférieur à 1 000 000 000 FCFA : [%],

1.2. Hypothèse 2

Supérieur ou égal à 1 000 000 000 FCFA et inférieur à 2 000 000 000 FCFA : [%],

1.3. Hypothèse 3

Supérieur ou égal à 2 000 000 000 FCFA : [%] ,

2- m'engage expressément à exécuter les prestations conformément aux prescriptions du cahier des charges et suivant les règles de l'art,

3- m'engage à maintenir mon prix pendant une période de six (06) mois à compter de la date de dépôt des offres,

4- demande que la BCEAO se libère des sommes dues par elle au titre du marché, en faisant donner crédit au compte n°[numéro de compte] ouvert au nom de [Attributaire du compte] à la [Banque].

Fait à [Ville de résidence] le [jour/mois/année]

Le [Fonction]

Signature et Cachet

[Nom et Prénoms]